

Les inégalités entre les femmes et les hommes en France

17 janvier 2017 - Où en est-on des inégalités entre les femmes et les hommes ? L'Observatoire des inégalités présente son tableau de bord.

Les inégalités entre les femmes et les hommes en France : principaux indicateurs

Les inégalités entre les femmes et les hommes en France : principaux indicateurs		
	Hommes	Femmes
Education		
Part des étudiants à l'université en 2015-2016	43,2 %	56,8 %
Santé		
Espérance de vie à la naissance en 2016*	79,3 ans	85,4 ans
Chômage		
Taux de chômage en 2016**	10,0 %	10,1 %
Salaires		
Tous temps de travail confondus, en 2012, les hommes gagnent X% de plus que les femmes et les femmes gagnent X% de moins que les hommes	34,6 %	25,7 %
Emploi		
Nombre d'actifs occupés en temps partiel subi en 2015	471 800	1 241 800
Pauvreté		
Taux de pauvreté en 2014 (au seuil à 50 % du revenu médian)	7,7 %	8,4 %
Conditions de vie		
Temps journalier consacré au travail domestique en 2010	2h00	3h26
Vie politique		
Part des députés à l'Assemblée nationale française en 2012	73,3 %	26,9 %
Part des députés au Parlement européen en 2014	63 %	37 %

* Données provisoires. ** Troisième trimestre 2016 (données provisoires).
Source : Insee, ministère de l'Education nationale, Ined, Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, Parlement européen - © Observatoire des inégalités

- **Les inégalités entre les hommes et les femmes se réduisent en matière d'éducation**

En France, les filles représentent 57 % des étudiants à l'université en 2015-2016 contre 43 % en 1960-1961. La situation s'est nettement améliorée ces cinquante dernières années pour elles. Mais les écarts persistent dans le choix des filières. Les filles représentent 75 % des étudiants en lettres et sciences humaines, mais seulement 25 % dans le domaine des sciences fondamentales qui mènent aux carrières les plus prestigieuses et les plus rémunératrices. Déjà au lycée, les filles sont moins nombreuses en série scientifique au moment du bac. Les modes de vie, l'éducation ou encore le fonctionnement du système éducatif expliquent ces choix d'orientation différenciés.

- **Les femmes vivent plus longtemps mais les écarts se réduisent**

Si les femmes vivent toujours plus longtemps en France, l'écart d'espérance de vie à la naissance entre les hommes et les femmes s'est réduit entre 2000 et 2016 passant de 7,5 années à 6,1 années en faveur des femmes. Il faut dire que les modes de vie des hommes et des femmes se rapprochent, qu'il s'agisse de travail, comme de consommation de tabac ou d'alcool. A la naissance, l'écart d'espérance de vie en bonne santé (sans problème de santé gênant la vie quotidienne) n'est que d'une année.

- **Égaux devant le chômage**

Alors que, depuis les années 1970, le chômage des femmes en France a toujours dépassé celui des hommes, depuis la fin des années 2000, les taux se sont rapprochés pour devenir équivalents : 10 % d'hommes étaient sans emploi en 2016 et 10,1 % de femmes. Ces dernières ont bénéficié des créations d'emplois dans le secteur des services, de la distribution aux emplois domestiques, en passant par l'enseignement ou la santé alors que la baisse d'emplois dans l'intérim et dans l'industrie a davantage frappé les hommes.

- **Les femmes moins bien payées et plus souvent en temps partiel subi**

Des inégalités de salaire persistantes avec les hommes

Tous temps de travail confondus, les femmes touchent au total un salaire 25,7 % moins élevé que celui des hommes ou, dit autrement, les hommes gagnent 34,6 % de plus que les femmes [1], selon les données 2012 du ministère du Travail. Pour des temps complets, les femmes touchent 16,3 % de moins. A poste et expérience équivalents, les femmes touchent 12,8 % de moins.

Plus on s'élève dans la hiérarchie des salaires, plus les écarts sont grands. En équivalent temps plein, les femmes cadres touchent en moyenne 26,3 % de moins que les hommes cadres. A l'inverse, l'écart le plus faible se trouve parmi les employés (9,3 %), une catégorie majoritairement féminisée.

Les écarts de salaires ont nettement baissé depuis les années 1950. Mais depuis les années 1990, le rattrapage s'est ralenti, en partie parce que les femmes demeurent à l'écart des postes à responsabilités les mieux rémunérés, et qu'elles sont plus souvent employées dans des secteurs où les salaires sont bas tels que les services, le commerce ou l'aide à la personne par exemple.

Le temps partiel subi est essentiellement féminin

Les femmes demeurent largement défavorisées sur le marché du travail. Elles occupent plus souvent des emplois de mauvaise qualité à temps partiel, souvent subi, avec de moindres responsabilités. En 2015, 1,2 million de femmes salariées sont en situation de temps partiel subi, contre 471 800 hommes.

- **Les femmes plus pauvres que les hommes**

En 2014, 8,4 % des femmes étaient en situation de pauvreté contre 7,7 % des hommes (au seuil à 50 % du revenu **médian**). Cette précarité est plus grande après 75 ans où près de deux fois plus de femmes que d'hommes sont pauvres. Cette situation s'explique par le fait que les femmes vivent plus longtemps

et qu'elles ont moins souvent occupé une activité professionnelle rémunérée. Elles perçoivent des pensions en moyenne très inférieures à celles des hommes.

Les jeunes femmes de moins de 30 ans sont aussi plus nombreuses que les hommes à connaître la précarité. Il s'agit notamment de mères célibataires avec de faibles revenus qui perçoivent une allocation de parent isolé ou un maigre salaire à temps partiel.

- **L'inégal partage du travail domestique**

Que les femmes aient ou non un emploi, elles sont toujours les « championnes » du travail domestique, comparé aux hommes. Avec l'arrivée d'un enfant, ce partage inégal perdure, voire se creuse. En moyenne, les femmes consacrent 3h26 par jour aux tâches domestiques, en 2010 (dernière donnée disponible), contre 2h pour les hommes.

- **Davantage de femmes dans la sphère politique mais on est encore très loin de l'égalité**

La loi de juin 2000 sur la parité a contribué à une meilleure représentation féminine dans les exécutifs nationaux et locaux. Mais seulement 26,9 % de femmes siègent à l'Assemblée nationale. Au rythme actuel de progression en nombre de sièges obtenus par les femmes, la parité devrait être atteinte... dans 25 ans. Au niveau local, seules trois femmes sont à la tête d'une des treize régions, alors qu'elles représentent près de la moitié des conseillers de ces instances. 16 % des maires sont des femmes alors que 40,3 % des conseillers municipaux le sont.